

2. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES FERRURES D'HISTOIRE

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE :	26	L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE LE LUNDI SEIZE DECEMBRE A DIX-HUIT HEURES ET TRENTE MINUTES, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOZAC, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE SOUS LA PRESIDENCE DE MARC REGNOUX, MAIRE, A LA SUITE DE LA CONVOCATION QU' LUI A ETE ADRESSEE LE MARDI 10 DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE.
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS :	19	
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES :	3	
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS :	22	

PRESENT(E)S : 19

Marc REGNOUX, Anne-claire ARGENSON, Pierre BARRAUD, Pauline BATTESTI, Sylvette CARTIER, Jean-Claude CAZALS, Damien CHARLEUX, Sarah CHEVALLIER, Eric DUEZ, Adrien GIVERNAUD, Sylvie GRENIER, Yves JAOUEN, Daniel JEAN, Dominique MAMET, Jean-Luc MERCERON, Gérévieve NICOLAS, Vincent OUSLATI, Matthieu PERONA, Françoise TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 3

Mireille AUGHEARD REPRESENTÉE PAR Matthieu PERONA
Amandine Monuzzo REPRESENTÉE PAR Françoise tissandier
Murielle PANIAGUA REPRESENTÉE PAR MARC REGNOUX

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTÉ(E)S : 4

Cyrille BEC
David GUASLARD
Ingrid GIVRY
Yolande PANIAGUA

Secrétaire de séance : Pierre BARRAUD

A l'occasion de la cérémonie du 11 Novembre 2024, le bureau municipal a autorisé la venue de l'association des Ferrures de l'Histoire (en lien avec l'association Soldier's Memory de Monsieur Monnet) qui a animé le défilé et le parc de l'abbaye avec présentation de 2 ou 3 chevaux et leurs cavaliers et de personnels à pied, tous en tenue d'époque.

A cette occasion, une subvention exceptionnelle de 300€ a été sollicitée pour couvrir le transport des chevaux et les frais de bouche des figurants

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu l'exposé qui lui a été fait,

A l'Unanimité

Approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 300€

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que
dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme.

À Mozac, le 16 décembre 2024

Le Maire,

MARC REGNOUX



Envoyé en préfecture le 26/12/2024

Reçu en préfecture le 26/12/2024

Publié le

ID : 063-216302455-20241216-24D02_DELIB_066-DE